



Ville de  
MARSILLARGUES

Ville de Marsillargues  
Pôle jeunesse  
04.11.28.13.48/49  
polejeunesse@marsillargues.fr

## Inscription ou réinscription à L'ALP Accueil du matin et du soir Et Restauration scolaire

The screenshot shows the login page of the 'ville de Marsillargues' website. The page is titled 'Bienvenue sur notre portail famille' and includes contact information for the City of Marsillargues. The main section is 'Connexion à votre espace', which contains fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'Connexion' button. Below the login fields, there is a link for 'Identifiant ou Mot de passe oublié?'. The left sidebar contains a navigation menu with categories like 'Accueil', 'Mon compte', 'Déconnexion', 'Menus CP-CM2', 'Menus CM1-CM2', 'Menus Collège', 'Menus Juin', 'Menus ALP/CANTINE 2018', 'Menus ALP/CANTINE 2019', 'Menus ALP/CANTINE 2020', 'Menus ALP/CANTINE 2021', 'Menus ALP/CANTINE 2022', 'Menus ALP/CANTINE 2023', 'Menus ALP/CANTINE 2024', 'Menus ALP/CANTINE 2025', 'Menus ALP/CANTINE 2026', 'Menus ALP/CANTINE 2027', 'Menus ALP/CANTINE 2028', 'Menus ALP/CANTINE 2029', 'Menus ALP/CANTINE 2030', 'Menus ALP/CANTINE 2031', 'Menus ALP/CANTINE 2032', 'Menus ALP/CANTINE 2033', 'Menus ALP/CANTINE 2034', 'Menus ALP/CANTINE 2035', 'Menus ALP/CANTINE 2036', 'Menus ALP/CANTINE 2037', 'Menus ALP/CANTINE 2038', 'Menus ALP/CANTINE 2039', 'Menus ALP/CANTINE 2040', 'Menus ALP/CANTINE 2041', 'Menus ALP/CANTINE 2042', 'Menus ALP/CANTINE 2043', 'Menus ALP/CANTINE 2044', 'Menus ALP/CANTINE 2045', 'Menus ALP/CANTINE 2046', 'Menus ALP/CANTINE 2047', 'Menus ALP/CANTINE 2048', 'Menus ALP/CANTINE 2049', 'Menus ALP/CANTINE 2050'.



## L'inscription en ligne en 5 questions

### 1-Pourquoi l'inscription est-elle obligatoire ?

L'inscription permet d'identifier votre enfant et donc de le prendre en charge.

A l'accueil du midi, Coté grand self, un badge pour la cantine lui est délivré à partir du CM1, ce badge est à conserver tout au long du cycle scolaire (jusqu'à la 3ème au collège).

L'inscription permet de créer un accès au portail famille : grâce à un espace dédié, les familles peuvent, en toute sécurité, consulter, réserver, annuler, régler et gérer leur compte famille.

## **2-Comment procéder ? Le guide de l'inscription selon votre cas :**

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, le pôle jeunesse dématérialise ses dossiers d'inscriptions.

Plus besoin de retourner son dossier d'inscription au format « papier », ce dossier est disponible sur le portail famille : <https://marsillargues.portail-familles.net>

*Si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer les démarches en ligne, certains services et informations ne vous sont pas accessibles (paiement en ligne, réception des messages d'envoi de la facturation ou d'informations, etc...), dans ce cas, merci de vous rapprocher du pôle jeunesse : 04.11.28.13.49/48 ainsi que pour toute information complémentaire.*

*Les personnes n'ayant pas d'accès internet pourront venir récupérer et déposer le dossier dans les locaux du Pôle Jeunesse aux heures d'ouverture (consultables sur le portail famille).*

### **⇒ Si votre enfant n'a jamais procédé à une inscription:**

#### **◇ Pour les enfants qui intègrent pour la première fois l'école :**

La préinscription à l'école puis aux accueils (garderie du matin et du soir, cantine) s'effectue en une phase unique d'inscription et de validation. Le dossier est disponible sur le portail famille dans la rubrique Pré-inscription scolaire.

Une fois le dossier de préinscription scolaire rempli et validé, votre compte famille sera créé par le service pôle jeunesse.

#### **◇ Pour les enfants qui sont déjà inscrits à l'école et qui n'ont jamais été inscrit à l'ALP et/ou à la cantine :**

Le dossier d'inscription est disponible sur le portail famille, vous pourrez directement le remplir et le renvoyer par mail à [polejeunesse@marsillargues.fr](mailto:polejeunesse@marsillargues.fr) avec les documents demandés.

Une fois le dossier validé par le service pôle jeunesse, celui-ci créera votre compte famille.

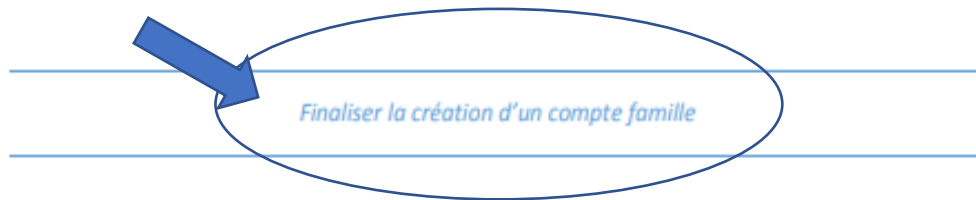
### **⇒ Si votre enfant est déjà inscrit à l'ALP et/ou à la cantine**

Votre compte famille existe déjà !

Il vous suffit de vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe. L'ensemble des renseignements relatifs à votre foyer et à votre(vos) enfant(s) sont déjà renseignés.

Vous devez les vérifier et les modifier si nécessaire.

### 3-Comment finaliser son compte famille ou le mettre à jour



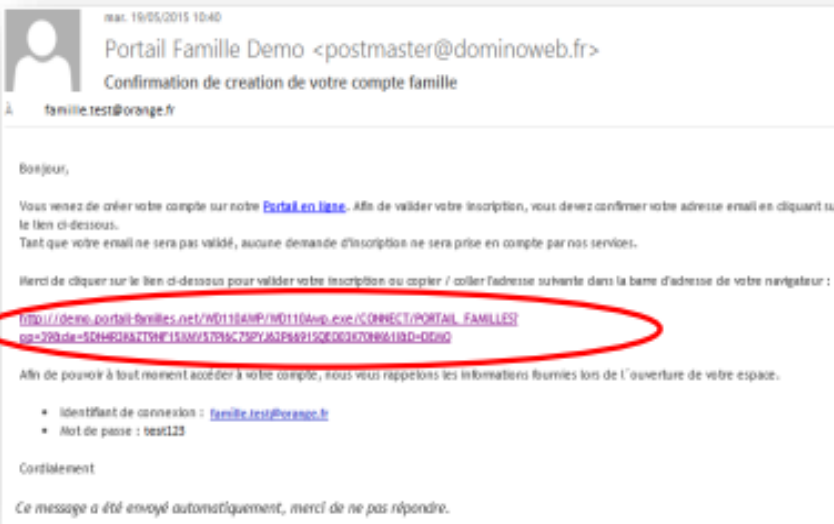
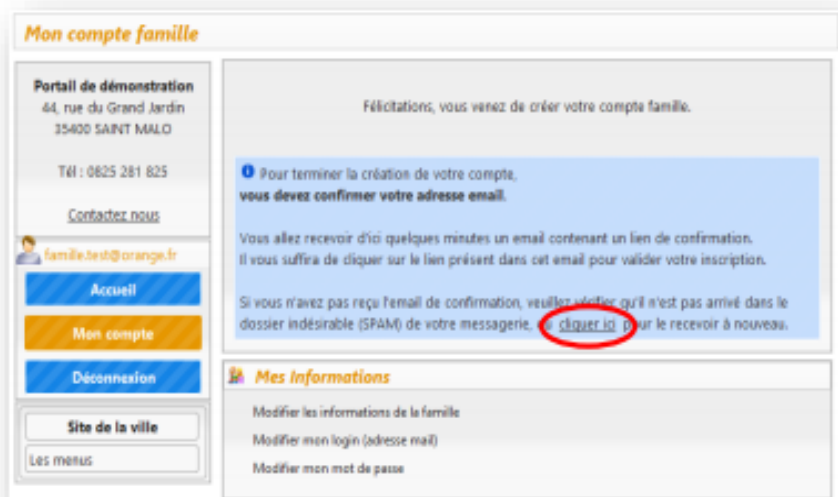
Vous accédez à votre espace personnel :

→ Un e-mail de confirmation avec votre identifiant et votre mot de passe vous seront envoyés.

→ Si vous n'avez pas reçu l'e-mail de confirmation :

- vérifiez qu'il n'est pas arrivé dans le dossier indésirable de votre messagerie ou

- cliquez sur le lien [cliquer ici](#) dans votre espace personnel pour recevoir un autre e-mail de confirmation.



Voici le mail de confirmation que vous recevez à la validation de votre compte.

→ Cliquez sur le lien indiqué afin de confirmer votre adresse e-mail et finaliser la création de votre compte famille

→ Vous êtes redirigés vers votre espace famille automatiquement

→ Si le lien ne s'ouvre pas automatiquement, veuillez copier/coller le lien dans la barre d'adresse de votre navigateur, appuyez sur la touche entrée pour valider



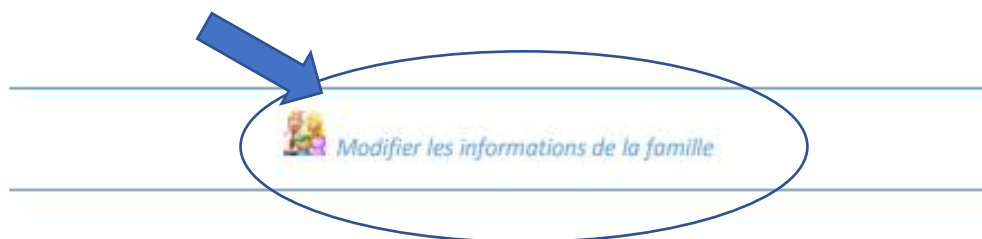
**Mes Informations**

- Modifier les informations de la famille
- Modifier mon login (adresse mail)
- Modifier mon mot de passe

Il est possible de visualiser ou de modifier vos informations personnelles suivantes:

- Les informations de la famille
- Le login (adresse mail)
- Le mot de passe

Pour modifier les informations, cliquez sur la ligne correspondante.



Cliquez sur la ligne

Modifier les informations de la famille si vous souhaitez modifier les informations du formulaire famille.

**Informations de la famille**

Portail de démonstration  
44, rue du Grand Jardin  
35400 SAINT MALO  
Tél : 0825 281 825  
Contactez nous

famille.test@orange.fr

Accueil  
Mon compte  
Déconnexion

Site de la ville  
Les menus

N'oubliez pas de valider le formulaire après avoir effectué vos modifications pour les enregistrer.  
NB : Les champs suivis d'une astérisque (\*) sont obligatoires.

**Coordonnées**

Civilité: M. et Mme  
Nom de Famille: FAMILLE TEST  
Adresse:  
N° et Rue: RUE TEST  
Complément d'adresse:  
Code Postal et Ville: 35000 RENNES  
Téléphone domicile: 0299345678

**Informations personnelles**

Annuler Enregistrer

A la fin de votre saisie, cliquez sur le bouton **Enregistrer** afin de sauvegarder les modifications.

⚠ Les rubriques « personnes habilitées à venir chercher l'enfant » et « à contacter en cas d'urgence » sont à remplir sur le portail famille. Pour cela, allez dans menu, cliquez sur l'enfant concerné puis [Voir / Modifier la fiche enfant](#)

⚠ Attention ! Seules les PERSONNES MAJEURES sont habilitées à venir chercher l'enfant

⚠ Le(s) règlement(s) intérieur(s) (disponibles sur le portail famille) et l'exactitude des renseignements sont à valider dans le menu déroulant en bas de la page dans les informations de la famille.

**Mon compte famille**

Ville de Marsillargues  
Place de l'Hôtel de Ville -  
Marsillargues

**Informations du compte**  
Modifier les informations de la famille

**RÈGLEMENTS INTERIEUR ALAE - RESTAURATION SCOLAIRE:**  
Je certifie être informé(e) des règlements intérieurs qui s'appliquent aux accueils périscolaires (ALAE et restauration scolaire).  
Les règlements sont affichés au secrétariat du pôle jeunesse et accessibles sur le portail familles.  
Règlements ALAE et RESTAURATION

**EXACTITUDE DES INFORMATIONS:**  
Je certifie que les informations renseignées sur mon compte famille sont exactes.  
Je m'engage à les modifier en cas de changement au cours de l'année scolaire.  
Validation informations personnelles

#### 4-Comment réserver les repas et/ou les présences du matin ou du soir ?

L'année est divisée en périodes définies dans un calendrier, les réservations sont obligatoires pour chacune d'entre elles.

Les dates de début et fin de réservation sont affichées :

- sur le portail famille
- à l'extérieur (panneau d'affichage),
- au secrétariat.

L'accueil des enfants se fait selon vos propres besoins : le matin, le midi et/ou le soir, en continue ou en discontinue, régulièrement ou ponctuellement.

- Toute présence doit être réservée.
- Toute annulation de réservation doit être indiquée à l'organisateur.

⇒ Les réservations et les annulations se font au plus tard la veille jusqu'à 23h sur le portail famille : <https://marsillargues.portail-familles.net>.

Le bloc  « **Restauration – Les Réservations** » permet de réserver les dates pour le restaurant scolaire.

**Restauration**

**Les réservations**

[+ Nouvelle réservation](#) ?

| N°    | Réfèrent       | Etablissement / Période                          | Crée le ...<br>Réservation du ... au ...          | Voir |
|-------|----------------|--|---|------|
| 00046 | TEST VALENTINA | Ecole Louis Gauthier /<br>2014-2015<br>juin 2015 | 22/05/2015 à 15:15<br>Du 08/06/2015 au 08/06/2015 |      |
| 00044 | TEST VALENTINA | Ecole Louis Gauthier /<br>2014-2015<br>juin 2015 | 21/05/2015 à 16:32<br>Du 09/06/2015 au 09/06/2015 |      |

Afficher 5 éléments / page (de 1 à 5 sur 6 éléments)

Le bloc  « **Accueil de loisirs / Péri scolaire – Les Réservations** » permet de réserver les dates pour votre enfant à l'accueil périscolaire.

**Accueil de loisirs / Péri scolaire**

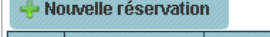
**Les réservations**

[+ Nouvelle réservation](#) ?

| N°    | Réfèrent       | Etablissement / Période                                 | Crée le ...<br>Réservation du ... au ...          | État | Voir |
|-------|----------------|---|---|------|------|
| 00048 | TEST VALENTINA | L ILE AUX ENFANTS / MERCREDIS /<br>VACANCES<br>Ete 2015 | 22/05/2015 à 16:37<br>Du 01/07/2015 au 02/07/2015 |      |      |
| 00047 | TEST ROMEO     | L ILE AUX ENFANTS / MERCREDIS /<br>VACANCES<br>Ete 2015 | 22/05/2015 à 16:17<br>Du 01/07/2015 au 01/07/2015 |      |      |

Afficher 5 éléments / page (de 1 à 3 sur 3 éléments)

## 5- Comment annuler une réservation ?

Allez dans le bloc nouvelle réservation  , sélectionnez l'enfant concerné, cliquez sur la date à annuler, validez le planning.

Pour rappel, vous avez jusqu'à 23 heures la veille pour réserver ou annuler.

## 6-Comment régler les repas et/ou les présences du matin ou du soir ?

Les factures sont établies mensuellement, un mail vous est envoyé.

Les factures sont visibles sur votre compte famille.



| Date       | Détail                          | Montant facture | Montant paiement | Etat |
|------------|---------------------------------|-----------------|------------------|------|
| 18/01/2011 | Paiement n° 04083 (par PAYLINE) |                 | 133,00 €         | ✓    |
| 30/11/2009 | Facture n° 2006-00098           | 249,96 €        |                  | ✗    |
| 01/01/2009 | Facture n° 00001                | 133,00 €        |                  | ✓    |

Le bloc  « **Mes Factures & Paiements** » permet de régler en ligne, visualiser, télécharger et imprimer vos factures.

\*\*\*\*\*

**Bonne année scolaire et bonne navigation sur  
votre compte famille 🍌**

\*\*\*\*\*